



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS
33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopie : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

N° A2024-085
Voirie

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Le Maire de **Cubzac les Ponts**,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L2212-6 et L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière - huitième partie - signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

Vu la demande présentée par 3 TECHNOLOGES, représentée par Monsieur LADJEROUD Azize, en date du 21 novembre 2024 pour des travaux de terrassement de 25 mètres pour raccordement ENEDIS, 11 Bis Impasse des Quatre Fils Aymon sur la commune de Cubzac-les-Ponts,

ARRETE

ARTICLE 1 - Afin de pouvoir sécuriser les travaux 11 Bis Impasse des Quatre Fils Aymon sur la commune de Cubzac-les-Ponts pour des travaux de terrassement de 25 mètres pour raccordement ENEDIS, un empiètement sur la chaussée sera présent, la largeur de la voie maintenue sera de 2 mètres du lundi 02 décembre 2024 au mercredi 1^{er} janvier 2025.

ARTICLE 2 - Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées à l'attention des usagers par des panneaux réglementaires, mis en place et entretenus par l'entreprise en charge des travaux.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera publié et affiché en Mairie de Cubzac les Ponts, ampliation faite à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint André de Cubzac,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint André de Cubzac,
- Le demandeur (3 TECHNOLOGES),

Fait à Cubzac les Ponts, le **22 NOV. 2024**
Pour le Maire et par délégation du Maire,
Le 3^{ème} Adjoint à la voirie,
Jean-Pierre PRAT



- Le Maire,*
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
 - informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.
 - Le tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informative « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Identification du client :

<u>Nom:</u>	BRONEVSCIUC	<u>OSR :</u>	61426310
<u>Adresse:</u>	11 BIS IMPASSE DES 4 FILS AYMON	<u>Contact Client :</u>	06 23 69 70 64
<u>Commune:</u>	33240 Cubzac-les-Ponts	<u>Chargé d'étude :</u>	BUIL Baptiste
<u>Nature du chantier :</u>	Branchement complet sur réseau aérien	<u>Téléphone:</u>	06 84 83 39 74

Photo/Plan de situation :



Informations Demande Client:

Le client souhaite un raccordement de 12 KVA en mono avec la pose d'un coffret CIBE type1 (805).
PDL 50060420599262

Date travaux souhaitée mi Décembre

Solution Technique:

SOUS RESERVE DE VALIDATION DE LA SOLUTION TECHNIQUE PAR ENEDIS

Réalisation d'une RAS sur le dipôle 3314302105 issu du poste BICOT 33143P0049.
Réalisation d'une RAS sur T70AL dipôle 02105. Prévoir nacelle pour le raccordement. Terrassement LA 25 mètres + pose d'une gaine TPC 90.
Pose d'un coffret 805 (CCPI) + grille de repiquage.
LB 8 mètres. Pose d'une gaine TPC 90 à la charge du client.
Pose d'une platine monophasé (Linky + disjoncteur) sur GTL avec séparation à la charge du client. Consuel obligatoire pour la mise en service.

Prévoir de fermer la rue. Impasse, prévoir de prévenir les riverains.

Fiche Rencontre Client:




N° de Dossier : 61426310

- Fiche rencontre client –
Document de travail

Date de l'étude : 04/11/2024

Information Client (ou de son représentant)	Adresse Travaux
Présence sur place : OUI Client : BRONEVSCIUC Mail : vasika.branea95@gmail.com Tél : 0623697064	11 bis impasse des 4 fils aymon 33240 Cubzac les Ponts

Chantier et Intervention			
Aéro-souterrain	Monophasé (12KVA)	Branchement Complet	Type 1 (cptr/disj à l'intérieur) L<30m
Longueur liaison A (publique) : 25 mètres Longueur liaison B (privative) : 8 mètres		Date souhaitée d'intervention : 15/12/2024 <u>La date précise sera fixée ultérieurement par Enedis</u> Accès à l'intérieur possible : <input checked="" type="checkbox"/>	

Travaux à réaliser par le client avant l'intervention	
Matérialiser l'emplacement prévu du coffret avec un piquet	<input checked="" type="checkbox"/>
Tranchée domaine privé + pose TPC ø 75 ou 90mm avec aiguille métallique et grillage avertisseur	<input checked="" type="checkbox"/>
Perçement et pose d'une gaine MSB ou ICT ø 40mm intérieure (pour branchement aérien)	<input type="checkbox"/>
Épaisseur de cloison sur toute la hauteur avec placo 25mm ou 2xBA13 de part et d'autre de la cloison	<input checked="" type="checkbox"/>
Réaliser un enduit pour poser tableau disjoncteur (30x40 cm pour cpt mono) (30x90cm pour cpt tri)	<input type="checkbox"/>
Déplacer point d'eau à plus de 60cm de l'installation électrique ou poser une cloison de séparation	<input type="checkbox"/>
Si gaine GTL (Gaine Technique de Logement) sur toute la hauteur, prévoir une séparation	<input type="checkbox"/>
Encastrement coffret (respecter le niveau du sol fini) + prévoir un décaissement à la base du coffret	<input type="checkbox"/>
Découpage du grillage	<input type="checkbox"/>
Réalisation niche	<input type="checkbox"/>
Dépose de vieux ouvrages abandonnés (potelets, ancrages, câbles)	<input type="checkbox"/>
Prévoir élagages arbustes, arbres, haie pour le branchement ou accès au chantier	<input type="checkbox"/>
Réaliser pénétration pour passage du câble (ou pose gaine blindée pour passage de câble)	<input type="checkbox"/>
Busage du fossé	<input type="checkbox"/>
Réalisation d'un petit pont (ou de marches)	<input type="checkbox"/>
Déplacer appareillages électriques et/ou de télécoms	<input type="checkbox"/>
Démontage de placard ou étagère	<input type="checkbox"/>

Le coffret doit être fixé à l'emplacement convenu lors de l'étude

Installation intérieure	Documents à fournir
Prévoir la reprise de votre installation électrique par votre électricien le jour des travaux (en sortie disjoncteur) : <input checked="" type="checkbox"/> (Branchement Type 2) L'alimentation en domaine privée est réalisée par vos soins et sous votre responsabilité : <input type="checkbox"/>	Un exemplaire de l'autorisation de passage (si requise) : <input checked="" type="checkbox"/> Une attestation de pose de disjoncteur <u>non-différentiel</u> (sous certaines conditions) : <input type="checkbox"/>

La mise en service de votre installation est soumise aux conditions suivantes:

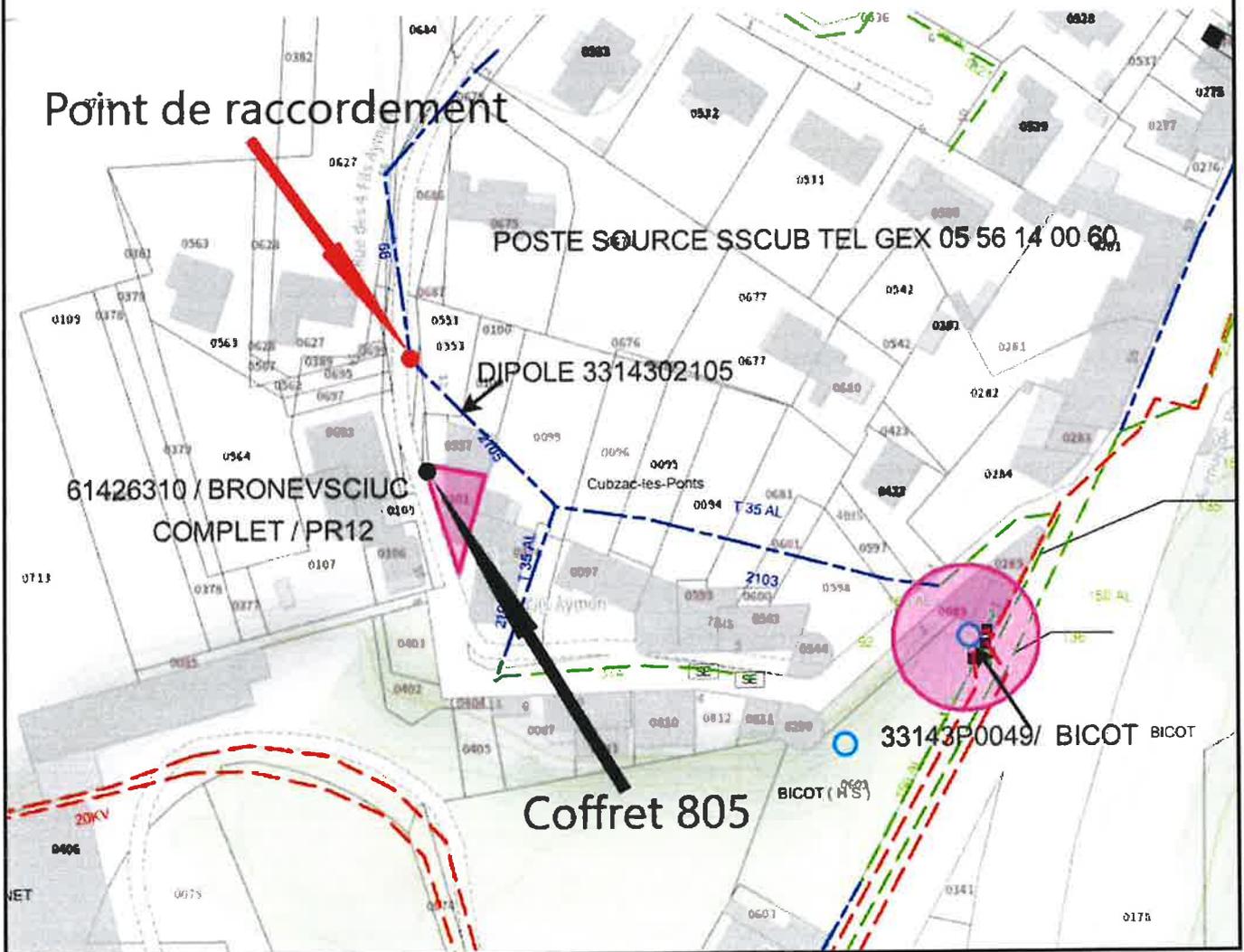


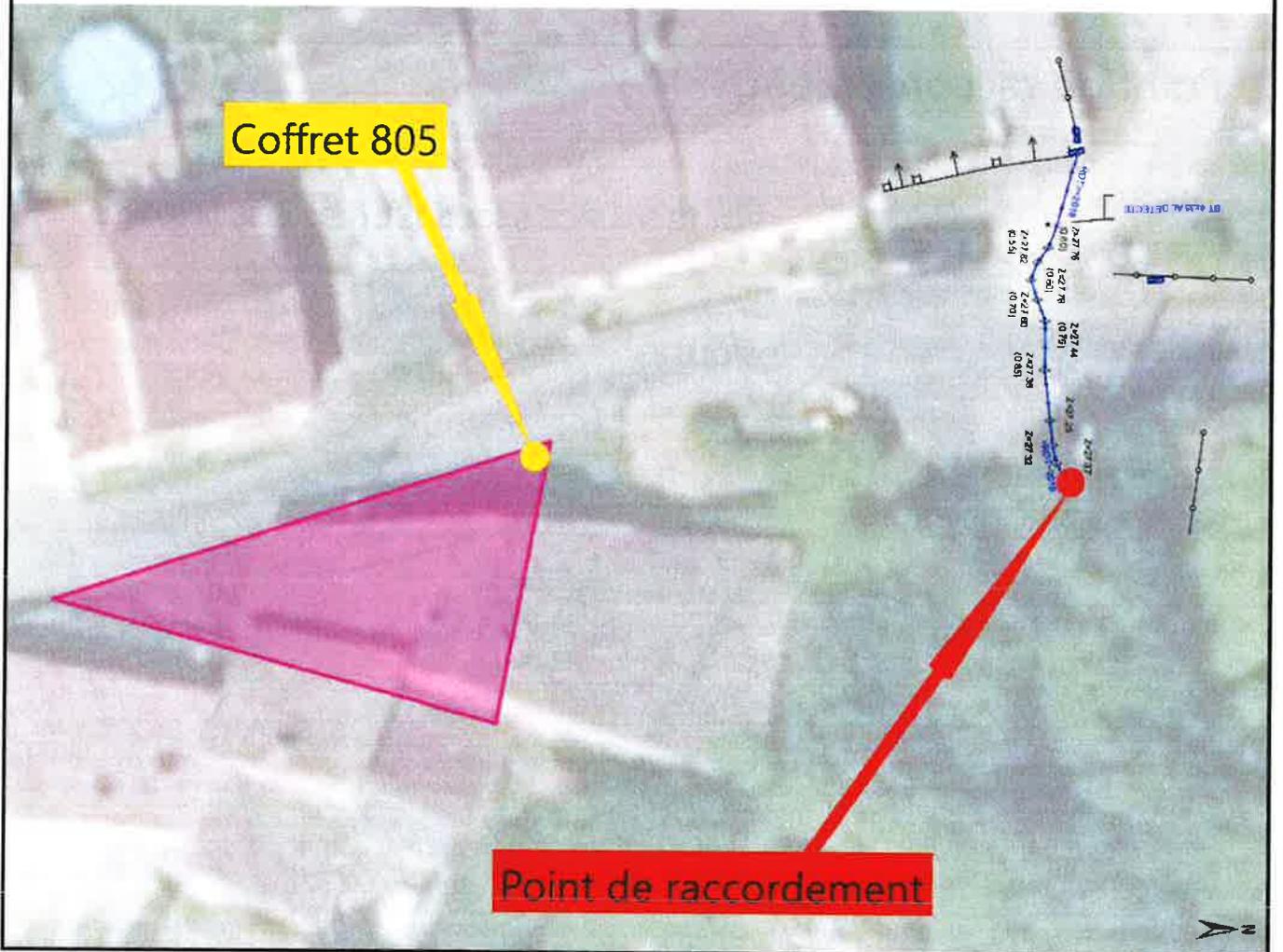
- ✓ La remise du certificat de conformité de votre installation à ENEDIS (Consuel!)
- ✓ Le paiement total des travaux
- ✓ La souscription d'un contrat d'énergie auprès de votre fournisseur dont la liste est disponible sur le site

<https://www.energie-info.fr/>

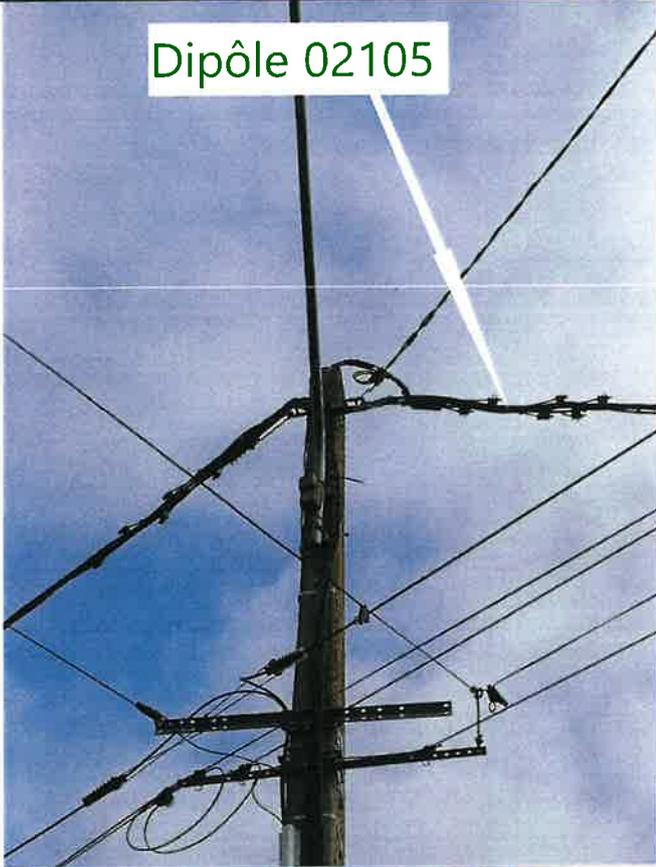
Commentaires éventuels : Rue étroite. Prévoir de fermer la circulation.

Chargé d'études : Baptiste BUIL 0684833974	Signature Client
	

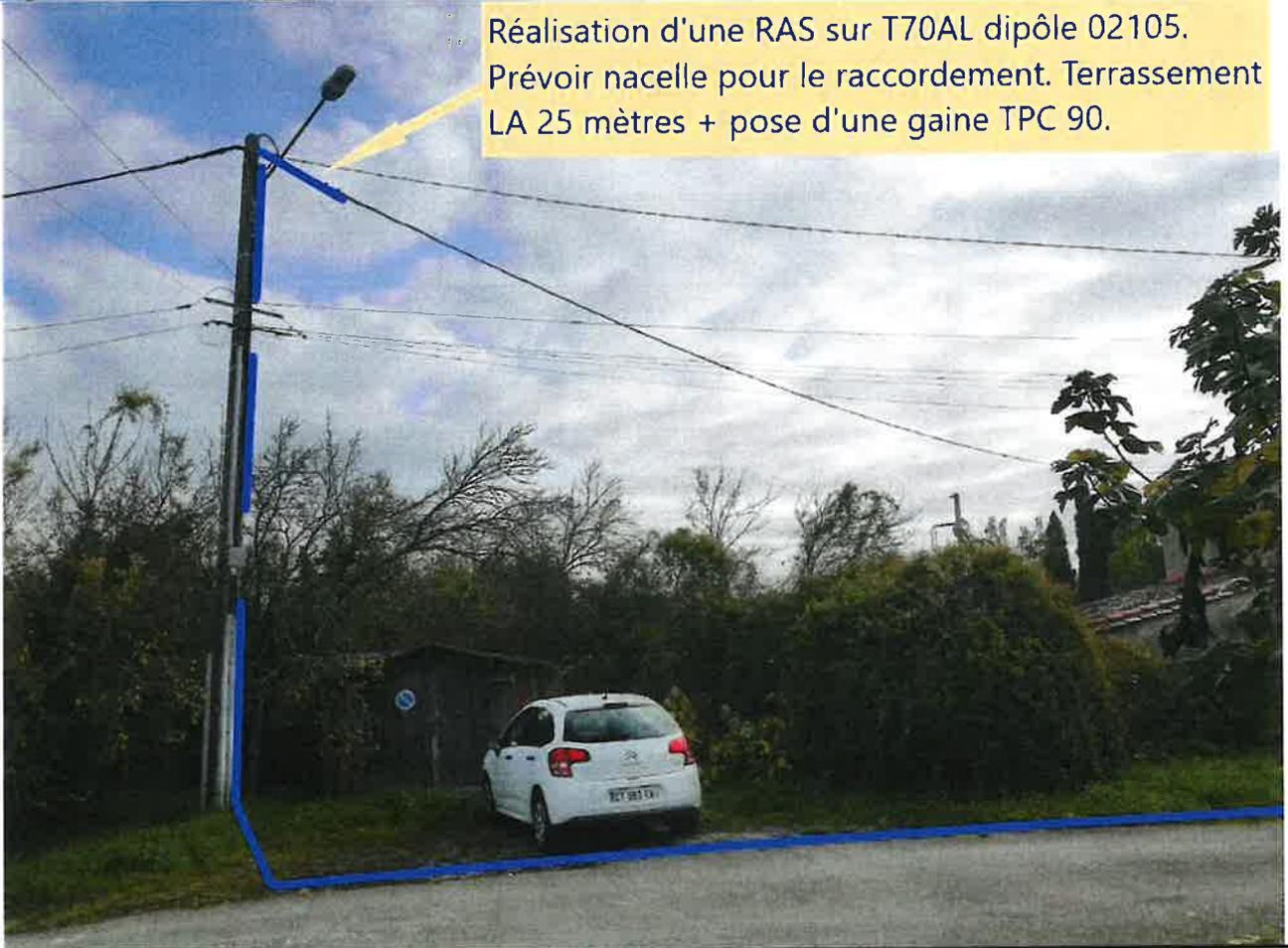




Dipôle 02105



Réalisation d'une RAS sur T70AL dipôle 02105.
Prévoir nacelle pour le raccordement. Terrassement
LA 25 mètres + pose d'une gaine TPC 90.

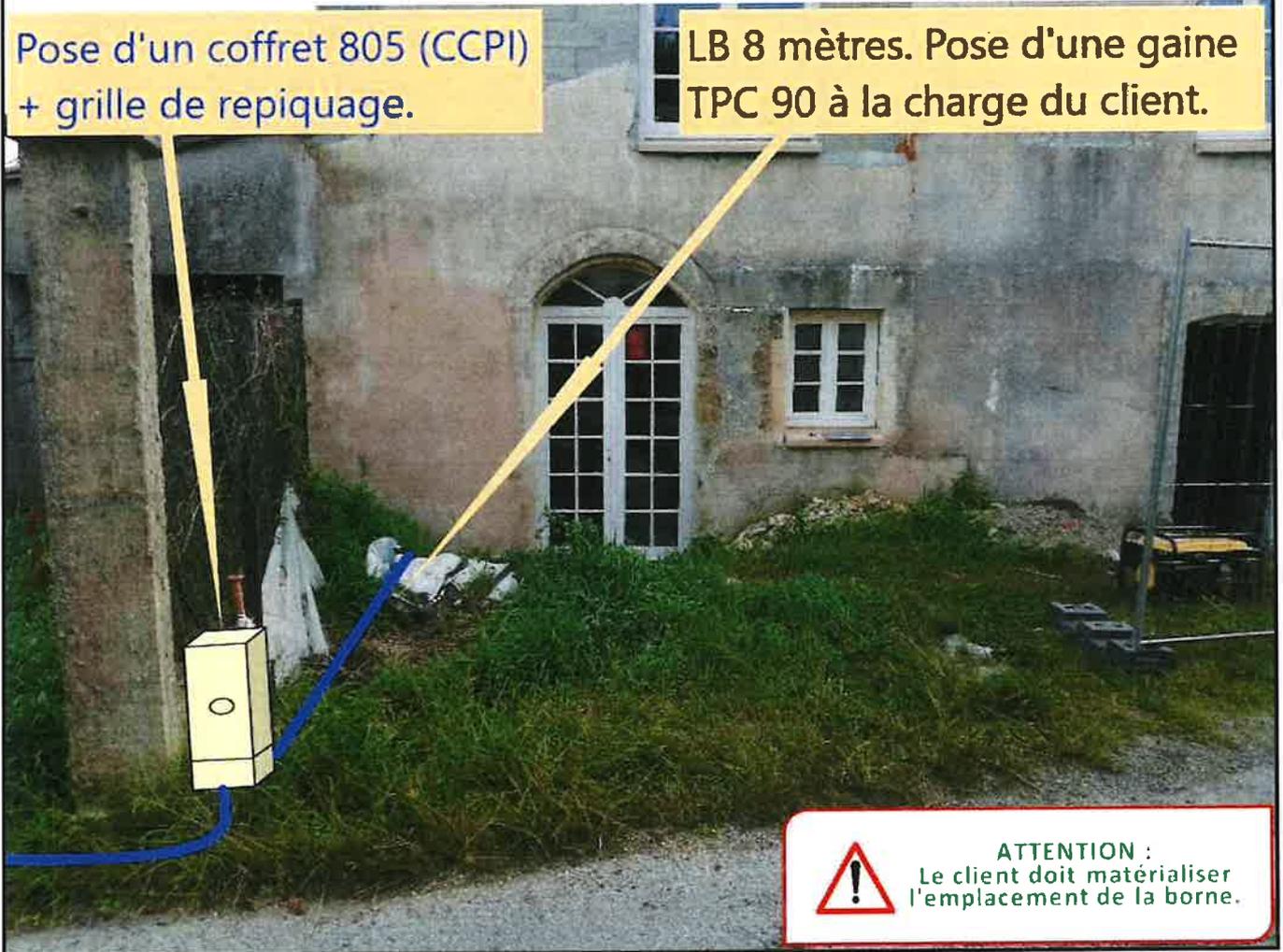


Détails des travaux :



Pose d'un coffret 805 (CCPI)
+ grille de repiquage.

LB 8 mètres. Pose d'une gaine
TPC 90 à la charge du client.



ATTENTION :
Le client doit matérialiser
l'emplacement de la borne.

Détails des travaux :

Pose d'une platine monophasé (Linky + disjoncteur)
sur double BA13 ou placo 25mm à la charge du client.
Consuel obligatoire pour la mise en service.

